
ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 22.133

L'an deux mille vingt-deux, le 05 septembre, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 30 août 2022

DATE D'AFFICHAGE

Le 30 août 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Odile CHOLLET, Mme Christine DELPECH-SOULET, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Gilbert LOUX représenté par M. Jean-Michel DENIS
M. Gilbert THULEAU représenté par M. Raynald RIMBAULT
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 33

Mme Françoise LARRIEU a été élue secrétaire de séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE –
DÉSIMPÉRMÉABILISATION DU BOULEVARD FÉLIX REUTIN À ROYAN

RAPPORTEUR : M. SIMONNET

VOTE : UNANIMITÉ

Dans le cadre de l'opération de requalification du Boulevard Félix REUTIN, entre l'Avenue du Maine Arnaud et l'Avenue Daniel Hedde, la commune entreprend des travaux de déconnexion des eaux pluviales. L'objectif étant de favoriser l'infiltration des eaux de pluie grâce à l'utilisation de matériaux drainant et la création de noues et d'espaces verts creux.

La commune a la possibilité d'obtenir auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne un financement d'une partie du projet permettant la désimperméabilisation d'une surface étanche du Boulevard Félix REUTIN à Royan.

Ces travaux permettront d'améliorer progressivement la gestion des eaux pluviales du bassin versant du Marché central, confronté à des risques d'inondation importants et permettra un retour direct au milieu naturel.

La superficie des travaux de requalification est d'environ 8 100 m². La surface prise en compte pour les travaux de désimperméabilisation est d'environ 6 500 m². Ces travaux consistent à reprendre dans l'intégralité la couche d'assise de la chaussée et des trottoirs afin de créer un réservoir enterré intégré à la chaussée elle-même (chaussée à structure réservoir ou CSR). De plus, des noues de largeurs variables sont prévues le long du trottoir nord, ainsi que des espaces verts creux au pied des arbres existants.

L'Agence de l'Eau Adour Garonne serait susceptible d'aider la commune à hauteur de 50% des aménagements désimperméabilisant.

Le montant total de l'aménagement est de 475 000 € HT.

Les travaux de désimperméabilisation (6 500 m²) comprennent les terrassements, les structures réservoirs sous chaussée, les trottoirs, les pistes cyclables, les enrobés drainant, les noues et les espaces verts creux estimés à 350 000 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- de solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne une subvention de 50% des travaux de désimperméabilisation d'une partie du Boulevard Félix REUTIN à Royan, comprise entre l'Avenue du Maine Arnaud et l'Avenue Daniel Hedde,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer les conventions ainsi que tout autre document se rapportant au dossier.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO



Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 07 septembre 2022

La secrétaire de séance,

Françoise LARRIEU